
L'ÉVASION FISCALE AU SEIN DES ENTREPRISES

Arthur BAUER (*), Martin ROTEMBERG (**)

(*) Insee, Direction des études et synthèses économiques

(**) New York Univ., Département d'économie

arthur.bauer@insee.fr

Mots-clés : évasion fiscale, taxation des entreprises, production des entreprises

Résumé

Les entreprises avec un chiffre d'affaires (CA) inférieur à 50 millions de francs ont été exemptées d'une contribution fiscale exceptionnelle instaurée entre 1997 et 1999. L'exemption était en outre conditionnée à un capital social entièrement libéré et détenu de manière continue pour 75 % au moins par des personnes physiques ou par des sociétés satisfaisant elles-mêmes ces conditions. La contribution exceptionnelle s'élevait à 15% des impôts sur les bénéfices en 1997 et en 1998 et à 10% en 1999.

Pour analyser les réponses comportementales à cette mesure nous étendons les méthodes de bunching usuelles à ce cas dynamique et quantifions l'impact de la mesure sur la distribution des entreprises. Alors que les techniques usuelles, développées par [1] et [2] prédisent une densité contrefactuelle autour du seuil d'éligibilité à partir d'information sur la distribution loin de ce seuil, nous utilisons l'information sur la distribution les années précédant la mise en place de la mesure. Nous comparons les deux méthodes : les résultats ne sont pas statistiquement différents.

Nous adaptons ensuite la méthode développée dans [3] pour analyser les caractéristiques des entreprises qui optimisent fiscalement et les conséquences de cette optimisation sur l'impôt collecté. Ces techniques comparent l'impôt payé par les entreprises dans la zone autour du seuil où a lieu l'ajustement du CA, à ce qu'elles auraient payé s'il n'y avait pas eu de réponse comportementale à la mesure. La différence permet d'identifier les conséquences sur l'impôt payé.

Pour identifier les caractéristiques des entreprises qui optimisent, nous considérons la réponse de ces entreprises (compliers) au traitement : « exemption de la contribution ». Elles ont un CA supérieur au seuil avant la mesure et inférieur après. Au contraire le CA des never takers reste toujours supérieur au seuil, et celui des always takers inférieur. En comparant les moyennes des caractéristiques des entreprises dont le CA est supérieur et inférieur au seuil, avant et après la mesure nous identifions les caractéristiques des compliers et donc des entreprises qui optimisent fiscalement.

Nous montrons qu'un nombre significatif d'entreprises ont ajusté leurs chiffres d'affaires pour éviter cette contribution. Les entreprises qui ont fait le choix d'optimiser avaient des profits plus élevés que la moyenne et représentaient environ 20 % des entreprises susceptibles d'optimiser. Néanmoins, ce comportement d'optimisation n'induit pas une baisse des impôts dus : les entreprises lissent leurs impôts, et augmentent leurs profits, bien qu'elles baissent leurs chiffres d'affaires.

Bibliographie

[1] Saez. 2010. "Do Taxpayers Bunch at Kink Points?" *American Economic Journal: Economic Policy*

[2] Kleven, H., and M. Waseem. 2013. "Using notches to uncover optimization frictions and structural elasticities: Theory and evidence from Pakistan." *Quarterly Journal of Economics*.

[3] Diamond, R. and P. Person and. 2016. "The Long-Term Consequences of Teacher Discretion in Grading of High Stakes Test." *mimeo*